



// COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 septembre 2020

Au deuxième trimestre 2020, un tiers de la consommation électrique en France métropolitaine a été couvert par les énergies renouvelables

Publication du Panorama de l'électricité renouvelable au 30 juin 2020

La puissance totale du parc électrique EnR – éolien, solaire, hydroélectricité et bioénergies – s'élève, fin juin 2020, à 54 690 MW, en hausse de 2 431 MW sur les douze derniers mois.

Sur le deuxième trimestre de 2020, 333 MW de nouvelles installations ont été raccordés aux réseaux d'électricité métropolitains, les filières éolienne et solaire comptant respectivement pour 159 MW et 172 MW.

Les énergies renouvelables ont participé à hauteur de 33,2% à la couverture de la consommation d'électricité en France métropolitaine au cours du deuxième trimestre 2020, un chiffre historique qui dépasse le précédent, datant du deuxième trimestre 2018 (30,7%). Ce niveau inédit s'explique par une production élevée d'électricité renouvelable (30,4 TWh), avec notamment un record de production photovoltaïque (4,5 TWh), et par une baisse marquée de la consommation électrique métropolitaine du fait de la crise sanitaire.

Le **parc éolien** atteint 16 930 MW au 30 juin 2020 avec 159 MW raccordés au cours du dernier trimestre. Sur une année, la croissance s'élève à 1 236 MW. A fin 2023, la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) vise un parc de 24 100 MW pour la filière éolienne terrestre. Le taux d'atteinte de cet objectif s'élève actuellement à 70%.

La production électrique d'origine éolienne s'est établie à 6,9 TWh sur le trimestre écoulé, en hausse de 7,2% par rapport au deuxième trimestre 2019 du fait de la croissance du parc raccordé. Le taux de couverture de la consommation par l'énergie éolienne s'élève ainsi à 7,5% (8,7% sur les douze derniers mois).

La puissance du **parc solaire** s'élève à 9 912 MW au 30 juin 2020, avec 172 MW raccordés au cours du dernier trimestre. Sur les douze derniers mois, 972 MW ont été raccordés. A fin 2023, la PPE vise un parc de 20 100 MW, objectif qui est actuellement atteint à 49%.

Avec 4,5 TWh produits durant les trois derniers mois, la filière réalise un nouveau record trimestriel de production en hausse de 11,7% par rapport au précédent record du troisième trimestre 2018. Le taux de couverture de la consommation électrique par l'énergie solaire s'établit ainsi à 4,8% pour ce trimestre (2,8% sur les douze derniers mois)

Le **parc hydroélectrique** atteint une puissance raccordée de 25 705 MW, en hausse de 160 MW sur une année. A fin 2023, la PPE vise un parc de 25 700 MW hors Corse, un objectif atteint à plus de 99%.

La filière a produit 17,1 TWh d'électricité renouvelable (18,2 TWh en incluant la part non renouvelable) sur le trimestre, un chiffre stable par rapport aux trimestres précédents. Le taux de couverture de la consommation électrique par l'hydroélectricité renouvelable s'établit à 18,6% pour ce trimestre (13,8% sur les douze derniers mois).



La filière bioénergies électriques atteint une puissance de 2 143 MW avec 3 MW de nouvelles capacités raccordées durant le trimestre écoulé (et 63 MW sur les douze derniers mois).

Sa production trimestrielle s'élève à 1,9 TWh (2,4 TWh en incluant la part non renouvelable), un chiffre stable par rapport aux trimestres précédents. La filière couvre ainsi 2,1% de l'électricité consommée au cours du trimestre écoulé (1,7% sur les douze derniers mois).

Afin de répondre aux objectifs de la transition énergétique de porter à 40% la part des énergies renouvelables dans le mix électrique en 2030, les réseaux de transport et de distribution continuent d'évoluer pour permettre l'intégration de la production d'électricité renouvelable, tout en garantissant la sécurité et la sûreté du système électrique, ainsi que la qualité d'alimentation des consommateurs.

Ces résultats sont issus du Panorama de l'électricité renouvelable au 30 Juin 2020, élaboré chaque trimestre par le Syndicat des énergies renouvelables (SER), l'Agence ORE (Opérateurs de Réseaux d'Energie), l'Association des distributeurs d'électricité en France (ADEeF), Enedis et RTE. Ce document est complété d'un supplément technique sur les technologies pour la production d'électricité renouvelable.

[Télécharger le Panorama de l'électricité renouvelable au 30 juin 2020](#)

[Télécharger le descriptif des Technologies pour la production d'électricité renouvelable](#)

Contacts presse :

SER – Gilles CORMAN (gilles.corman@enr.fr) – 01 48 78 05 60 / 06 73 88 71 18

RTE – Perrine MAS (perrine.mas@rte-france.com) – 01 41 02 12 79

Enedis – Johanna SLAMA (johanna.slama@enedis.fr) – 01 81 97 73 19

ADEeF – Thierry TRANCHANT (thierry.tranchant@uneleg.fr) – 06 88 33 61 80

Agence ORE – Isabelle MBAS (isabelle.mbas@agenceore.fr) – 06 20 88 42 40